

Le championnat scolaire d'échecs

Note aux enseignants des écoles et collèges

Le championnat scolaire d'échecs est une compétition très motivante pour les jeunes écoliers et collégiens. Il permettra à vos élèves de s'affronter dans un combat non violent contre des jeunes de leur âge et d'autres origines.

Il se déroule par niveau (écoles et collèges) en 3 phases :

1. La phase départementale : il s'agit d'une compétition en individuel généralement sur une demi-journée en décembre ou janvier, hors temps scolaire. Cette phase permet de se qualifier à la phase académique.
2. La phase académique se joue par équipe de 8 généralement sur une journée en mars ou avril. Cette phase permet de se qualifier à la phase nationale.
3. La phase nationale réunit les meilleures équipes de chaque académie : 3 jours en mai ou juin (vendredi, samedi, dimanche) et détermine l'équipe championne de France.



Concentration !

Pourquoi participer ?

- Si vous animez une activité échecs avec vos élèves, vous savez bien qu'il n'est pas toujours facile de maintenir leur intérêt et de leur donner envie d'apprendre pour progresser. Ce championnat, présenté comme objectif de votre activité en début d'année, permettra de les motiver.
- Les enfants ont besoin de se confronter entre eux. Jouer en compétition est très riche sur le plan éducatif et sur le plan humain :
 - respect des règles, des arbitres et des organisateurs
 - respect des autres joueurs
 - apprentissage de la défaite, humilité
 - estime de soi renforcée, notamment pour des élèves qui ont des difficultés en classe
 - esprit d'équipe : le jeune représente son école ou son collège.
- La première phase départementale est un événement très festif et convivial, même s'il y a un enjeu sportif comme dans toute compétition. Tous les niveaux de jeu sont acceptés, du débutant au joueur confirmé.
- Les parents sont souvent très intéressés par cette compétition et il n'est généralement pas difficile de trouver des accompagnateurs.

Qui peut participer ?

- Tous les garçons et filles à partir du CP (exceptionnellement GS maternelle) jusqu'en classe de 3^e.
- Pas besoin d'être un champion ! Il faut juste connaître les règles principales : déplacement des pièces, notion d'échec et échec et mat.
- Pour des questions d'assurance, les élèves devront être licenciés de la FFE. La licence peut généralement se prendre sur place et coûte 3 € (tarif 2014). La licence est valable pour toute l'année scolaire.



On s'amuse bien, mais silence dès que l'arbitre lancera la partie !.

Comment participer ?

- La première étape est d'inscrire vos élèves à la phase départementale du championnat. Pour cela [contactez le correspondant scolaire de votre département avant fin octobre](#) de préférence. Chaque département peut avoir des formules légèrement différentes. Le correspondant départemental pourra tout vous expliquer !
- Une fois inscrits, il vous restera à organiser le déplacement des élèves avec l'aide de leurs parents.

Qu'y a-t-il à gagner ?

- Surtout le plaisir de s'affronter avec d'autres jeunes du même âge et d'autres origines
- Des coupes et médailles pour les meilleurs joueurs, parfois un diplôme ou une petite médaille pour tous
- La qualification pour la phase suivante



Remise des prix !